

Ponts



Bulletin
d'informations
municipales
et locales

Décembre 2016
N°37

Le Maire

Les Conseillers Municipaux

Le Personnel Communal

*Vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année,
Vous présentent
Leurs meilleurs vœux pour l'an 2017
Et vous donnent rendez-vous pour le verre de l'Amitié*

Le SAMEDI 21 JANVIER à 15 h 00 à la salle socioculturelle



***La salle Socioculturelle sera ouverte à partir de 14 h 30
pour la consultation des plans d'exécution des travaux départe-
mentaux et les projets communaux de l'année 2017***

Le Mot du Maire

Il m'est particulièrement agréable au nom du Conseil Municipal et du personnel communal de vous présenter tous nos vœux les plus sincères de santé, de réussite personnelle, à vous et à vos proches, famille et amis. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

L'action de vos élus vise à améliorer et à embellir le cadre de la vie à Ponts. Nous continuerons à porter notre effort sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, notamment en prolongement la mise aux normes de la voie communale de la Fosse Cordon et du Lotissement de la Source.

Pour ce qui concerne les travaux réalisés au cours de l'année 2016, je vous invite à parcourir les pages de ce bulletin pour voir que la municipalité n'est pas restée inactive et qu'elle est résolument tournée vers l'avenir dans le cadre de l'axe 2 x 2 voies Granville - Echangeur n°36 de Ponts.

Je remercie également toutes les associations et leurs présidents qui animent notre commune rurale en se dévouant toute l'année pour l'action sociale, la solidarité et les rencontres.

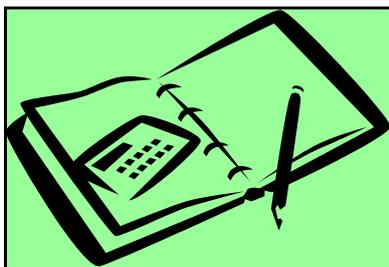
Nous allons connaître une année électorale très chargée : Présidentielle, législatives et au mois de novembre, les sénatoriales. Toutes ces échéances nous rappellent que la démocratie existe, il faut qu'elle perdure.

Par ailleurs et plus près de nous l'intercommunalité tient une grande place dans nos obligations d'élus et les actions que nous menons au sein des établissements de coopération intercommunale (EPCI) sont essentielles et toutes aussi importantes pour vous. Dès le 1er janvier 2017, une nouvelle communauté d'agglomération verra le jour dans le sud manche. Elle comprend 109 communes et 88 517 Habitants. Elle devrait s'appeler « Mont St Michel - Normandie ».

Je termine ce mot du maire en remerciant toutes les personnes qui m'entourent au quotidien, les élus pour leur confiance, les artisans et commerçants pour leur dynamisme et leur engagement à développer notre territoire.

Je vous remercie de votre attention et je vous renouvelle nos vœux pour cette nouvelle année.

Jean-Claude Arondel.



DECISIONS MUNICIPALES

TRAVAUX

- Un projet de liaison piétonne entre Ponts et St Jean de la Haize a été étudié et sera réalisé dans le courant du 1er trimestre 2017. Les frais de réalisation seront partagés par moitié avec St Jean de la Haize,
Coût :

Des travaux sont en cours au Lotissement « La source », la voie communale de Cavigny et de la Fosse Cordon.

Au cours de l'année 2015, le conseil municipal a demandé au Cabinet SEGUR d'Avranches de bien vouloir étudier la réalisation des travaux de voirie et d'accessibilité au lotissement de la Source.

Après la validation des études et la confirmation des aides, le conseil municipal a attribué le marché à l'entreprise PIGEON T.P NORMANDIE pour la somme de 57 412.72 € TTC.

Les travaux sont répartis de la façon suivante :

- Lotissement « La Source ».....	24 785 € 52 TTC
- Voie communale de Cavigny.....	15 651 € 18 TTC
- Voie communale de la « Fosse Cordon ».....	16 976 € 02 TTC

Aujourd'hui, les travaux sont en cours d'exécution et seront vraisemblablement terminés avant la fin de l'année 2016

La réfection de certaines voiries a été également effectuée : Fumeçon, La Paturie, Le Guet, Maudon. , Coût : 57 412.72 euros

Le site internet de la commune vous permet de consulter toutes les délibérations du conseil municipal et de trouver facilement les renseignements dont vous avez besoin.

www.ponts.fr

mail ; mairieponts@wanadoo.fr

Frais de Fonctionnement aux écoles

•	AVRANCHES. 539 € par enfant, 45 inscrits soit :	24 255,00
•	RPI PLOMB-TIREPIED. 696,15 par enfant. 7 inscrits	4 873,05
•	ST SENIER SOUS AVRANCHES. 500.00 par enfant, 3 inscrits	1 500.00
•	MARCEY LES GREVES. 546,23 par enfant, 3 inscrits	1 638,69

		32 266,74

Adhésions année 2016

•	Participation à l'Association Passerelle pour « La Fourrière »	299,39
•	Participation « Fonds de solidarité » 0,60 € par habitant soit	372.00
•	Participation « Fonds d'aide aux Jeunes » 0,23 € « «	142,60
•	Adhésion au contrat territoire. pour « La Vallée de la Guérinette » dans le cadre de la Communauté de Communes	

Convention.

Une convention a été signée avec la ville d'Avranches pour le transport gratuit des pontois de plus de 65 ans, ou bénéficiant du RSA, de l'AAH, pension d'invalidité. Ce service fonctionne 3 jours par semaine les lundi, Mardi, Vendredi. Pour la somme de 500 euros. Point d'arrêt du Bus au Rond Point de la Chaussée.

Gardiennage de l'Eglise.

Le montant de ce gardiennage est de 119,55 € pour 2016

Participation Cantine et fournitures scolaires

Le conseil municipal a reconduit sa participation de 1 € par repas et par enfant inscrits à la cantine des écoles primaires et maternelles.

Une participation de 40 € pour les fournitures est versée à chaque enfant du primaire.

Vente de terrain

La "parcelle ZE n° 95" située à la Maréchallerie a été vendue pour la somme de 50 000 euros pour la réalisation d'un lotissement.

Subventions 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes

Comice agricole :	31 €	Anciens combattants de Ponts :	153 €
Coopérative Ecole Maternelle Parisy :	31 €	Concours hippique:	31 €
Société de chasse de l'Avranchin :	50 €	Club du 3ème âge :	153 €
Association des donneurs de sang :	31 €	Comité des fêtes	153 €
Association des aveugles de la Manche :	31 €	Vélo Club Avranchin	31 €
Judo Club:	31 €	L'espérance st jeannaise	31 €
Association des parents et amis d'enfants inadaptés :	31 €	Association soins palliatifs Sud Manche	100 €
Canoë Kayak :	122 €	Ligue départementale contre le cancer :	107€
Club gymnastique	31 €	Croix Rouge, délégation Baie	
Association Sport Culture Loisirs :	3000 €	Mont Saint Michel :	31 €
Amicale des pêcheurs à la ligne de l'avranchin :	50 €	Amicale des pêcheurs à la mouche :	50 €
		Secteur d'action gérontologique (ACARPA) :	138 €

Votes des taxes communales

Le conseil a maintenu le taux des taxes communales :

Taxe d'habitation	11,86 %
Taxe Foncier bâti	17,69 %
Taxe Foncier non bâti	36,11 %

Illuminations

De nouveaux éléments ont été installés au bourg Robert et à La Ménardière. Cette prestation est réalisée désormais par les Ets LOIR, qui assurent la pose, la dépose ainsi que l'entretien et le stockage des motifs.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

LUNDI : 15 H 30 - 18 H 00

Permanence du maire de 16 h 00 à 18 h 00

MARDI : 10 H 00 - 12 H 00

Permanence du maire ou d'un adjoint ; 10 h 30 - 12 h 00

MERCREDI : 10 H 30 - 12 H 00

Permanence du 1er adjoint (Mme Guesdon) : de 10 h 00 à 12 h 00

VENDREDI : 16 H 00 - 18 H 00

Permanence du 2ème adjoint (M. Couenne) : 16 H 00 - 18 H 00

Tarifs location salle socioculturelle

Objet de la réservation	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur (< 4h)	70€	100€
Soirées privées Week-end ou jours fériés		
- 24H	100€	200€
- 48H	150€	260€
- 75H	190€	320€
Semaine - 24H	80€	150€
+ charges		
Exposition ou spectacle à but lucratif		
- 24H	100€	200€
- 48H	150€	260€
+ charges		
Réunion à but non lucratif (+ réunions d'entreprises sur commune) (tarif horaire, charges comprises)	15€	30€

Tarifs location salle de convivialité

Objet de la réservation	Commune	Hors commune
Vin d'honneur (<4H)	30€	60€
Soirées privées Week-end ou jours fériés		
- 24H	60€	120€
- 48H	80€	140€
Semaine - 24H	40€	70€
+ charges		
Réunion à but non lucratif	15€ (forfait)	10€ /heure



RAPPEL POUR INFORMATION

Une participation pour fournitures scolaires de 40 euros est accordée à tous les enfants du primaire. (du CP au CM2).

Conditions de financement aux séjours pédagogiques, scolaires et activités sportives spécifiques

- Participation familiale comprise entre 20 et 39 €, subvention	10 €
- Participation familiale comprise entre 40 et 49 €, subvention	20 €
- Participation familiale comprise entre 50 et 59 €, subvention	25 €
- Participation familiale comprise entre 60 et 69 €, subvention	30 €
- Participation familiale comprise entre 70 et 79 €, subvention	35 €
- Participation familiale comprise entre 80 et 89 €, subvention	40 €
- Participation familiale comprise entre 90 et 99 €, subvention	45 €
- Participation familiale comprise entre 100 et 109 €, subvention	50 €
- Participation familiale comprise entre 110 et 119 €, subvention	55 €
- Participation familiale comprise entre 120 et 129 €, subvention	60 €
- Participation familiale comprise entre 130 et 139 €, subvention	65 €
- Participation familiale comprise entre 140 et 149 €, subvention	70 €
- Participation familiale supérieure à 150 €, subvention	80 €

LUTTE COLLECTIVE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES ET LES CHENILLES URTICANTES SUR LE DEPARTEMENT DE LA MANCHE

PARTICIPATION COMMUNALE

Le frelon asiatique, espèce invasive arrivée dans le département de la Manche, a maintenant colonisé le territoire. Les frelons asiatiques sont donc à l'origine d'une réelle nuisance sur les ruchers car ils détournent les abeilles de leurs fonctions, réduisant la production de miel et allant jusqu'à les consommer.

Un autre enjeu est directement lié à la sécurité de la population humaine. Même si le frelon seul n'est pas plus agressif que l'europeen, l'ensemble de la colonie va défendre le nid s'ils se sentent menacés. Ainsi, les nids situés dans les agglomérations, à proximité des sites ouverts au public, ou de forte présence humaine ou de personnes sensibles, constitue un enfer majeur de santé et de sécurité publique.

Face aux enjeux apicoles et environnementaux, le Conseil Départemental de la Manche s'est mobilisé sur cette problématique, en participant, aux côtés de la FDG-DON de la Manche, à la participation d'un programme de lutte collective et à son financement.

Aussi, la commune de Ponts a signé une convention portant sur la définition des modalités de mise en place des opérations de surveillance, prévention et lutte contre les frelons asiatiques et chenilles urticantes et de la conduite collective à l'échelle du département de la Manche.

Le montant de la participation de la commune de Ponts à l'animation, la coordination et le suivi des actions s'élève à un montant de 40 €. Ce montant a été calculé, en fonction du nombre d'habitants par commune.

Le Maire

J. C ARONDEL

FDG-DON : Fédération Départementale de défense contre les organismes nuisibles de la Manche.

Produits Phytosanitaires

L'échéance concernant l'interdiction aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, voiries et promenades accessibles au public et relevant de leur domaine public ou privé a été avancée au 1er janvier 2017.

Cette interdiction ne s'applique pas :

-aux produits à faibles risques et aux traitements nécessaires à la destruction et à la prévention de la propagation des organismes nuisibles.

Pour l'entretien des voiries dans les zones étroites ou difficiles telles que les bretelles, terre-pleins centraux et ouvrages, dans le mesure où cette interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité des personnels chargés de l'entretien de la route.

Au vu des travaux préparatoires de la loi Labbé, il faut considérer, en l'absence de texte réglementaire ou de circulaire, et sous réserve d'une décision contraire du juge, que cette interdiction ne s'applique pas aux cheminements dans les cimetières où les terrains de sport.

Ainsi les voies communales et rurales de notre collectivité seront traitées « mécaniquement » dans le cadre de la réglementation mise en place à compter du 1er janvier 2017

Le Maire

AXE GRANVILLE - Echangeur n° 36 PONTS

Notre commune a été fortement impactée par la réalisation de l'A 84, avec plus de 30 hectares de « surface agricole utile » nécessaires à l'emprise autoroutière. La commune a connu un démembrement dont elle a souffert à l'époque. Une quinzaine d'années après, avec le contournement de Marcey les grèves, notre collectivité est de nouveau impactée d'environ 9 hectares de terres agricoles...

De nombreux problèmes environnementaux, notamment au niveau des vallées de Fumeçon et de la Guérinette ont été évoqués lors des enquêtes publiques antérieures.

Aussi, le Conseil Municipal veillera à ce que le Conseil Départemental tienne ses engagements pour la préservation et la reconstruction de notre environnement et plus particulièrement des zones inondables.

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Dans le cadre de la construction de la 2 x 2 voies Granville - Echangeur 36 de Ponts, les entreprises sont à pied d'œuvre depuis plus d'une année.

Aujourd'hui des ouvrages d'art sont réalisés et le rétablissement définitif de la voirie départementale (RD 175) au lieu Fumeçon a retrouvé son tracé initial. D'autre part, le boviduc destiné aux passages des animaux est dorénavant fonctionnel. Enfin le plan d'eau de Fumeçon est réalisé.

2017 sera une année très importante qui conduira vers la réalisation de nouveaux chantiers :

- Echangeur complet au lieu dit « le clos St André » sur l'axe Ponts - La Haye Pesnel
- La construction du viaduc d'une ouverture de 83 mètres, qui enjambera la rivière « La Guérinette



Boviduc du domaine



Rétablissement circulation RD 175

Le repas des cheveux blancs



Le dimanche 9 octobre était placé sous le signe de la convivialité. En effet, comme d'accoutumé, le commune de Ponts est heureuse d'organiser le repas des « cheveux blancs ».

Environ 85 Pontois de 65 ans et plus ont répondu à cette invitation afin de partager un moment de convivialité entre amis et voisins.

Après le discours de bienvenue prononcé par Mr le Maire, Mme JOUBIN et Mr René VERDIER (doyenne et doyen de cette assemblée) ont été accueillis à la table d'honneur.



Les convives ont savouré le repas préparé d'une main de chef par l'entreprise familiale Bordais.

Les membres du Conseil Municipal aidés de leurs conjointes ou conjoints ont assuré le service : merci à tous.

Les personnes malades n'ont pas été oubliées puisque des colis leur ont été livrés.

L'animation musicale a été assurée par Mr Louis BAILLEUL, sans oublier notre concitoyen accordéoniste, Mr HUMEAU qui, de temps en temps a pris le relais. Après avoir dansé, les convives se sont séparés vers 18h00 en remerciant les élus et les membres du CCAS. **Le rendez-vous est pris pour le dimanche 08 octobre 2017.**



LES ANCIENS COMBATTANTS



Cette année pour la cérémonie du 08 mai, les Anciens Combattants de Ponts, de la rue de La Liberté, Plomb, St Jean de la Haize, St Brice, accompagnés des membres du Conseil Municipal et de quelques habitants de la commune, en présence de M. LEGENDRE, Président cantonal des médaillés militaires se sont recueillis devant le monument aux morts pour les cérémonies du souvenir.

Après la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité au cours duquel la médaille militaire a été remise à M. COURANT.

Dimanche 13 novembre, ils se sont à nouveau rassemblés autour du monument aux Morts de Ponts accompagnés des élus municipaux avant de rejoindre la commune de St Jean de la Haize pour le repas annuel intercommunal

Cette journée s'est terminée par le repas annuel préparé par la Maison Bordais.

Pour le 5 décembre; journée du souvenir des militaires morts en Algérie, Maroc et Tunisie, il sera déposé une gerbe au Monument aux morts à 11 h 45 et le vin d'honneur sera offert par la Municipalité à la salle de Ponts



Le Président

A. Launay



LE COMITE DES FETES

Une année se termine, le bilan est satisfaisant. Des subventions seront attribuées lors de l'Assemblée générale du 8 décembre 2016 à la Fraternité Pontoise, aux Anciens Combattants et au Canoë Club.



Le voyage a eu lieu le 16 juillet 2016 au Carrousel de SAUMUR (47 personnes).

La fête communale du 19 juin a été animée par les Danseurs du Désert.

Au programme : vide grenier 80 exposants, messe avec pain béni à l'église St Etienne, repas champêtre, stands divers...

Le 1er octobre, soirée dansante animée par Stéphane Fauny.

Le 25 novembre, un repas a été offert aux 75 bénévoles qui œuvrent au sein du Comité pour toutes les différentes manifestations.

La Réélection du bureau aura lieu au cours de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2016.

Date à retenir pour 2017

- Dimanche 18 juin — Fête Champêtre.



Les réunions sont ouvertes à tous

Le Président

Jean Claude DEBIEU

Association
« Culture - Sports - Loisirs »



Les bénévoles : Sophie MASSON, Peggy MORICE, Cédric REBILLON, Karen BOULET, Patrick GUENON, Sonia LACOUR-SILAS, Erika GUENON, Nathalie LEMAITRE, Valérie CATHERINE, Françoise COUENNE, Christophe JOSEPH

L'association Culture Sports et Loisirs a changé de bureau en fin d'année 2016 et compte désormais dix membres bénévoles. Nous sommes une petite équipe et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons en tant que bénévole pour nous aider lors de différentes manifestations.

En mars, nous avons proposé aux enfants de 0 à 7 ans, un après-midi carnaval. Déguisements, goûter, jeux de société, maquillage, coloriage, jeux géants..... Ce fut un bel après-midi en familles à la salle socioculturelle



En avril, la randonnée pédestre a réuni une quarantaine de marcheurs qui furent récompensés par des crêpes à l'arrivée.

Samedi 18 octobre, se déroulait le repas annuel sur le thème de l'Espagne. De nombreux participants ont pu profiter d'une soirée sympathique.

Les bénéfices de la soirée a permis de financer en partie l'arbre de Noël des enfants.

Avec l'aide d'une subvention de la mairie, nous avons pu offrir un spectacle de qualité à



75 enfants pontois, dimanche 4 décembre. Un conte théâtralisé a enchanté les enfants.

Puis le père Noël a offert un livret et des chocolats à chaque enfant présent. Un goûter partagé tous ensemble préparé par les bénévoles a clôturé ce joli moment chaleureux.



Dates à retenir :

Mardi 11 janvier 2017 à 20h30 salle convivialité : assemblée générale

Dimanche 12 mars 2017 : après-midi jeux pour les enfants de 0 à 12 ans

Dimanche 2 avril 2017 : vide grenier jouets/puériculture

Samedi 18 novembre 2017 : repas annuel

Les bénévoles souhaitent changer le nom de l'Association. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions au 06.82.91.20.23



Les bénévoles de l'Association,

LA FRATERNITE PONTOISE



La fraternité pontoise compte soixante dix huit adhérents, ce nombre reste stable. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Les repas dansants ont eu lieu le 7 février et le 25 septembre. Ce sont toujours des bons moments de rencontre.

Les amateurs de belote se sont rencontrés, le 22 mars et le 22 Novembre. Le but de notre voyage a été Rouen : la grosse horloge, la cathédrale et, ses environs en petit train, la pluie avait décidé de nous accompagner une bonne partie de la journée, mais la bonne humeur l'a emporté et le soir nous avons partagé un plateau repas en toute convivialité.

Pour fêter Noël, le rendez-vous était à Pontaubault « Aux Martinaises. »

Tous les trois mois une plante est offerte à chacun pour son anniversaire.

Pour l'année 2017, les mêmes activités sont prévues, à savoir réunion à la salle de convivialité le premier mardi de chaque mois pour des jeux de société, randonnée et goûter



ASSOCIATION AVRANCHES SPORTS LOISIRS (A.S.L.)

L'association AVRANCHES SPORTS LOISIRS par l'intermédiaire de son professeur de danse et animatrice seniors occupe la salle Socioculturelle le lundi matin de 9 h 30 à 11 h 30 pour 2 cours de gymnastique seniors.



Pendant ces 2 heures environ, 75 personnes viennent entretenir : souplesse, équilibre, mémoire, renforcement musculaire dans une ambiance conviviale. Puis en fin d'après-midi de 17 h à 22 h ; 5 cours de danse Modern jazz y sont dispensés par le professeur de danse : 75 enfants de 5 ans à 10 ans et 20 adultes y sont inscrits .

Notre association est la plus importante du département en nombre de licenciés ,nous sommes affiliés à la Fédération

Française d'éducation physique et de gymnastique volontaire dont la devise est le sport santé. Cette année, en plus des activités habituelles (gymnastique adultes et seniors, aquagym, rando-

nées pédestres, rollers enfants et adultes, danse modern' jazz enfants et adultes et danse classique), l' association propose de la marche nordique le lundi de 14 h à 15 h 30 et 1 dimanche sur 2 de 10 h à 11 h et de la Gym "Pilates" pour adultes le lundi soir.

Nous remercions Mr le Maire et la commune de Ponts pour la mise à disposition de la salle Socioculturelle depuis de nombreuses années. Pour tous renseignements sur les activités proposées joindre la Présidente au 02 33 68 10 05 ou 06 79 68 40 32.Boite mail de l'associa-

tion : asl50300@gmail.com

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook : Avranches Sports Loisirs



Amicale des pêcheurs à la mouche

du SUD MANCHE

Association loi de 1901 – Agréée N° 051006102
SIEGE SOCIAL : Mairie de Ponts– 50300 PONTS

E-mail : manche.mouche@free.fr

L'AMICALE est un RASSEMBLEMENT des PÊCHEURS du SUD MANCHE, pratiquant essentiellement les TECHNIQUES de PÊCHE dite « à la MOUCHE ». Elle est plus particulièrement orientée sur la capture en RIVIERE des SALMONIDES (SAUMONS et TRUITES) mais les pêcheurs pratiquant CETTE DISCIPLINE en MER pour le BAR et autres sont les bienvenus.

POUR nous CONTACTER téléphonez à Pascal TEURQUETY président au 02 33 58 65 44

NOTRE SITE INTERNET : <http://manche.mouche.free>

E-mail: manche.mouche@free.fr

NOS OBJECTIFS :

- Nous faire mieux connaître pour REGROUPER un MAXIMUM de MOUCHEURS et développer nos activités de montage, lancer et sorties ou voyages pêche.
- En collaboration avec les APPMA, PROMOUVOIR ET PARTICIPER à toutes les actions en FAVEUR de ce mode pêche qui, associé à la remise à l'eau de tout ou partie des poissons capturés, intéresse de plus en plus les jeunes et les moins jeunes, et ouvre des perspectives intéressantes pour la préservation de notre patrimoine halieutique et du milieu naturel.

Les échos du club

Les effectifs reste stable nous avons une trentaine de membres dont 3 jeunes. Plusieurs sorties ont eu lieu sur étangs et rivières dans la région et dans les départements limitrophes et le poisson était assez souvent au rendez vous.

Le bureau reste inchangé

Pascal Teurquety président, Christophe Périer vice président, Jean yves Le Ménach trésorier, Eric Rébillon secrétaire, Cédric Devin secrétaire adjoint et les membres Brault Alain, Legoc Jean Claude et Michel Vaugrente.

Si vous désirez plus de renseignements nous vous invitons à venir nous voir les mercredi à partir de 18h00, sauf pendant les fêtes de fin d'année, à la salle de convivialité.

Le tarif de la cotisation est fixée à 25 € pour les adultes et 20 € pour les moins de 18ans.
L'amicale des pêcheurs à la mouche du sud Manche vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années.

POUR nous CONTACTER : - Pascal Teurquety président 02 33 58 65 44
Ou - Christophe Périer vice Président 02 33 58 34 02

Le Secrétaire
Eric Rébillon



Plaine de jeux pour enfants

Le complexe de loisirs indoor comprends une piste de karting indoor, une arène pour le laser game, la plaine de jeux pour les enfants et une nouveauté cette année « le Home Ball. » C'est une nouvelle activité sportive se jouant aux pieds ou à la main.

Grâce à la venue de cette activité, nous avons pu accueillir le championnat de France de Home Ball qui s'est déroulé au sein du complexe le samedi 22 octobre 2016.

En plus de nos activités, Event Park est également un organisateur de journée/soirée à thème comme la journée Japon, la boom d'Halloween pour les enfants, la soirée karaoké, la soirée fluo... Toutes nos journées/soirées sont animés et donnent vie au complexe.

De plus, n'oubliez pas nos services spécifiques pour les sociétés comme la vente des tickets CE, la réalisation de team building, de soirée détente entre collègues, de salons. Tout cela peut se faire dans notre salle de séminaire toute équipée qui est idéale pour réaliser des journées/soirées.

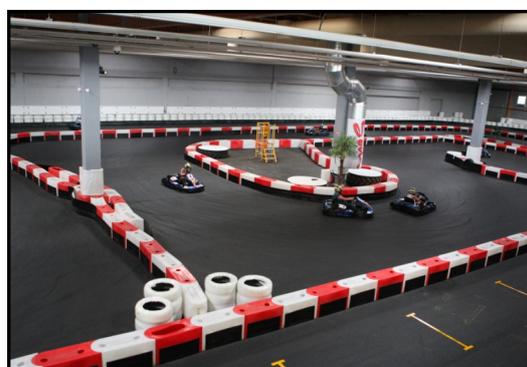


Home Ball

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements par téléphone au 02.33.60.21.21 ou par mail à contact@eventpark.fr



Salle de séminaire



Piste de Karting

Circule les lundis, mardis et vendredis, sauf jours feries.

	ALLER		RETOUR
1	13:35 - Cité d'Automne	14	16:01 - Office de Tourisme
2	13:38 - 43, rue Jean Mermoz	15	16:04 - Cimetière
3	13:40 - 5, rue Baron d'Orsenne	16	16:07 - Hôpital
4	13:43 - Centre de tri postal - Saint-Martin-des-Champs	17	16:09 - Rue de Dunkerque
5	13:45 - Centre Abbé Pierre	18	16:13 - Le Motté
6	13:48 - E.H.P.A.D. Les Mâtines - Résidence « De Tonge »	19	16:15 - Rue Saint-Héliér
7	13:51 - Place Molière	20	16:17 - Fosse Cordon - Ponts
8	13:54 - Rue du Moulin à Vent - Le Val-Saint-Père	21	16:19 - Rue Saint-Etienne - Saint-Jean-de-la-Haize
9	13:58 - Jardin des Plantes	22	16:23 - Cabinet Médical - Marcey-les-Grèves
10	14:01 - Place Patton	23	16:25 - 14, rue Pont-Gilbert
11	14:04 - Maison de retraite rue E. Bêchet	16	16:29 - Hôpital
12	14:08 - Poste	14	16:34 - Office de Tourisme
13	14:10 - Place du Marché	13	16:37 - Place du Marché
14	14:13 - Office de Tourisme	12	16:39 - Poste
15	14:16 - Cimetière	11	16:42 - Maison de retraite rue E. Bêchet
16	14:18 - Hôpital	9	16:45 - Jardin des Plantes
17	14:20 - Rue de Dunkerque	10	16:49 - Place Patton
18	14:24 - Le Motté	1	16:53 - Cité d'Automne
19	14:26 - Rue Saint-Héliér	2	16:57 - 43, rue Jean Mermoz
20	14:28 - Fosse Cordon - Ponts	3	17:00 - 5, rue Baron d'Orsenne
21	14:30 - Rue Saint-Etienne - Saint-Jean-de-la-Haize	4	17:03 - Centre de tri postal - Saint-Martin-des-Champs
22	14:35 - Cabinet Médical - Marcey-les-Grèves	5	17:05 - Centre Abbé Pierre
23	14:37 - 14, rue Pont-Gilbert	6	17:08 - E.H.P.A.D. Les Mâtines - Résidence « De Tonge »
16	14:41 - Hôpital	7	17:10 - Place Molière
14	14:46 - Office de Tourisme	8	17:13 - Rue du Moulin à Vent - Le Val-Saint-Père
	Terminus		Terminus

Condition d'utilisation du minibus :

Présentez votre titre de transport au chauffeur pour accéder au minibus

Modalités d'accès au service :

Habiter Avranches, Marcey-les-Grèves, Saint-Jean-de-la-Haize, Saint-Martin-des-Champs, le Val-Saint-Père ou Ponts.

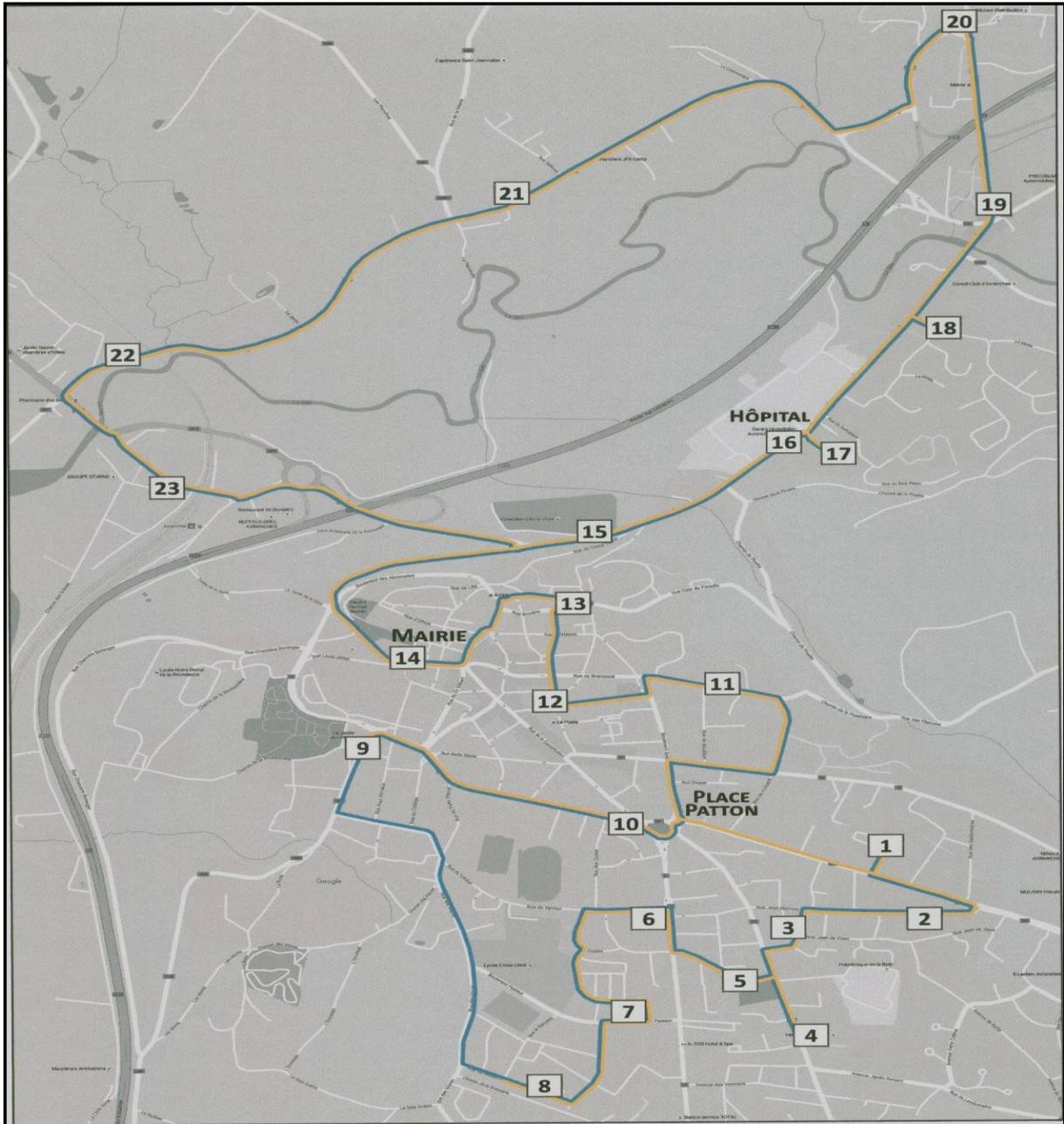
Etre âgé de 65 ans et plus **OU** bénéficier d'une AAH, pension d'invalidité, RSA, ADA ou être demandeur d'emploi.

Pour obtenir votre carte SéeBus, présentez-vous au CCAS (24 place du marché à Avranches) pour les Avranchinains et à votre mairie pour les habitants des autres communes.

Contact pour tout renseignement :

CCAS d'Avranches
Tél. : 02.33.79.39.40





CARTE DES CIRCUITS

NOUVEAUX HABITANTS

FAITES CONNAÎTRE VOTRE CHANGEMENT DE RESIDENCE

A l'occasion de votre arrivée dans la commune ou de votre changement d'adresse à l'intérieur de celle-ci, il est indispensable de faire connaître ce changement à la Mairie

Cette formalité est primordiale pour plusieurs raisons :

- D'abord faire acte de domicile afin d'éviter d'avoir à justifier de celui-ci, par la suite, lorsque vous désirez obtenir certaines pièces : cartes d'identité, autorisation de sortie du territoire, scolarité ...

- Inscription sur la liste électorale qui évite la désagréable surprise de ne pouvoir se faire inscrire au moment d'une élection et de se voir ainsi refuser la possibilité de remplir son devoir de citoyen.

- Recherche des habitants pour la remise de documents qui parviennent à la mairie , par le biais de la communauté de communes d'Avranches : transports scolaire, Petite Enfance, Badges ordures ménagères, accès déchetterie ...

Pour toutes ces raisons, non exhaustives, il convient de vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité, dès votre arrivée.

De la même façon, en vue d'effectuer certaines mutations nécessaires, il est bon de faire connaître en mairie un départ définitif de la commune

Le Maire



AMERICAN COUNTRY CLUB

Le club se maintient avec le même nombre d'adhérents que l'année précédente. 50 personnes participent régulièrement aux cours qui se déroulent le mardi soir à la salle socioculturelle de Ponts.

- Débutants 1 : de 19 h à 19 h 45
- Débutants 2 - novices : de 20 h 00 à 20 h 45
- Intermédiaires: de 21 h 00 à 21 h 45

L'animation est assurée par Caroline

A retenir pour 2017 : 3 bals à la Salle de Ponts : le Dimanche 29 janvier,
le Dimanche 05 mars
Le dimanche 07 mai.

Site internet : [www.americancountryclub 1.e-montsite.com](http://www.americancountryclub1.e-montsite.com)

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous avons, en janvier et Février 2016 réalisé le recensement de la population pontoise et le résultat provisoire communiqué par l'INSEE est là :

- 636 habitants recensés
- 282 logements d'habitation
- 26 logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants.

Nous notons un fort rajeunissement de la population, c'est un bon point pour notre commune.

De même, le taux d'occupation des logements de 2,5 fortifie la densification des ménages. Ce rajeunissement et l'apport de la population nouvelle a impacté l'urbanisme de la commune. En effet, la dernière révision en 2007 de notre plan local d'urbanisme, a pratiquement saturé l'ensemble des zones NB des hameaux.



La SARL JEAN-LOUIS COUENNE, entreprise reconnue depuis 1981 pour son savoir-faire dans les domaines de la carrosserie, peinture et mécanique automobiles sur la commune de Ponts, déplace son activité dans la zone communautaire de Maudon. Mrs Martin ont pris la décision de construire un bâtiment plus grand et plus fonctionnel pour répondre à un accroissement d'activité.

Toute l'équipe de la SARL JEAN-LOUIS COUENNE aura le plaisir d'accueillir ses clients et partenaires dans des ateliers dotés d'équipements modernes et respectueux de l'environnement.



L'ouverture est prévue pour mai 2017.

SUBVENTIONS VERSEES AU TITRE DES SORTIES SCOLAIRES EN 2016

Classe de mer	4 enfants	90 euros
Classe de neige	2 enfants	160 euros
Championnat de natation	1 enfant	40 euros
Sortie scolaire Nantes	1 enfant	60 euros
Sortie scolaire Vendée	2 enfants	160 euros
Voyage Pays Bas	1 enfant	65 euros
Sortie Scolaire Paris	1 enfant	10 euros
Sortie scolaire Irlande	1 enfant	80 euros
Sortie scolaire Angleterre	3 enfants	240 euros
Sortie scolaire Royan	1 enfant	30 euros

935 euros

ETAT CIVIL
Arrêté au 1er décembre 2016

NAISSANCES

Timéo	DEBOCK	Le 03.04.2016	La Grande Mazurie
Sohan	FOUSSE	Le 28.09.2016	La Grande Mazurie

MARIAGE

Virginie LE MONNIER DE GOUVILLE
et Christian LE FLOCH Le 02.04.2016 Lotis. La Fosse Cordon

DECES

Odette FURCY	Le 01.07.2016	La Fosse Cordon
Amelie GUILLEMIN	Le 04.11.2016	le Bourg Robert



Joyeux Noël
et
Bonne Année 2017

